

NOM DU PRODUIT: APE RAT PAVE ROUGE

PAGE 1/4 DH
REVISION : 19-03-04**1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****IDENTIFICATION DU PRODUIT : APE RAT PAVE ROUGE APV N° 9900005****FAMILLE CHIMIQUE : APPAT A BASE DE 0,27 % DE BROMADIOLONE****DESCRIPTION DU PRODUIT : MELANGE DE CEREALES APPETANT****FOURNISSEUR** FRANCE FLUIDES
Z. I.
82270 MONTPEZAT DE QUERCY
FRANCE
Téléphone : 05.63.27.16.57
Télécopie : 05.63.27.16.54**NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE : 05.63.27.16.57** Heures ouvrées.**NUMERO DE TELEPHONE CENTRE ANTI - POISON (Toulouse) : 05.61.77.74.47****2 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****PREPARATION :****COMPOSANTS CONTRIBUANT AU DANGER :** SYMBOLE CE.

* Bromadiolone : 0,27 %

Xn : Nocif.

* Amérisant.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS**ETIQUETAGE :** Xn. Nocif**PHRASES DE RISQUES :** R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 21 : Nocif par contact avec la peau.**PHRASES DE SECURITE :** Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
Conserver à uniquement dans son emballage d'origine.
Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et
boissons y compris celle des animaux.
Se laver les mains après application.
Détruire les cadavres au fur et à mesure de leur découverte.
En cas d'ingestion ou de malaise, consulter un médecin (si possible
lui montrer l'étiquette).
Emballage à ne pas réutiliser.**4 MESURES DE PREMIERS SECOURS****INHALATION :**

* Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos.



NOM DU PRODUIT: APE RAT PAVE ROUGE

PAGE 2/4 DH
REVISION : 19-03-04**CONTACT AVEC LA PEAU :**

* Enlever immédiatement tout vêtement souillé, ou éclaboussé. Laver immédiatement la peau avec de l'eau, puis au savon et à l'eau.

CONTACT AVEC LES YEUX :

* Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant au moins 10 minutes.

INGESTION :

* Conduire immédiatement à l'hôpital. Faire vomir, si cela n'a pas encore eu lieu (en chatouillant l'arrière-gorge avec un instrument contondant propre : petite cuiller). Le lavage gastrique doit intervenir dans les 4 heures dès l'ingestion.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 POINT ECLAIR :**

* Néant

5.2 MOYENS D'EXTINCTION :

* Appropriés : Mousse. CO₂. Poudre. Eau pulvérisée.

6 MESURES APRES FUITE OU DEVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES:**

* Port de gants préconisé.

7 STOCKAGE ET MANIPULATION**CONSULTER L'ETIQUETTE AVANT UTILISATION.****MANIPULATION :**

* Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver avec de l'eau et du savon.

STOCKAGE :

* Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE**LORS DE L'UTILISATION, SE REFERER AUX DETAILS FIGURANT SUR L'EMBALLAGE.****8.1 MESURES COLLECTIVES :****8.2 MESURES INDIVIDUELLES :**

* Protection des mains par le port de gants imperméables, quand le contact répété ou prolongé peut se produire.

8.3 MESURES D'HYGIENE :

* Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle, se laver après manipulation, avant de manger, boire et fumer.

NOM DU PRODUIT: APE RAT PAVE ROUGE

PAGE 3/4 DH
REVISION : 19-03-04**9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ETAT PHYSIQUE : Céréales concassées de couleur rouge.
ODEUR : Spécifique.
MASSE VOLUMIQUE : 0,50 à 15°C.

10 STABILITE ET REACTIVITE**PRODUITS DE DECOMPOSITION :**

* La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs nocives et irritantes.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 INHALATION :**

* Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation.

11.2 CONTACT AVEC LA PEAU :

* Nocif par contact avec la peau. Pratiquement non irritant pour la peau du lapin en application unique.

11.3 CONTACT AVEC LES YEUX :

* Modérément irritant pour l'œil du lapin.

11.4 INGESTION :

* Nocif en cas d'ingestion.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Nocif pour les poissons. Pas nécessairement identique aux phrases de risques de la classification CE.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**ELIMINATION DU PRODUIT :**

* L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU : Non concerné en raison de la concentration en matière active.

ONU groupe d'emballage :

Classe OAC/ IATA :

MER : IMDG :

ROUTE/ RAIL : ADR /RID :

Ducatillon
www.ducatillon.com

A Suivre

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1 REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE : Homologation N° 9900057**

* Concerné.

15.2 REFERENCES REGLEMENTAIRES NATIONALES :

* ETIQUETTES : Xn : Nocif.

* RISQUES : R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 21 : Nocif par contact avec la peau.

* SECURITE : Ne pas manger boire ou fumer pendant l'utilisation.
Conserver uniquement dans son emballage d'origine.
Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris celles des animaux.
Détruire les cadavres au fur et à mesure de leur découverte.
En cas d'ingestion ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Emballage à ne pas réutiliser.

16 AUTRES INFORMATIONS

Types d'utilisation veuillez nous consulter
(pour plus de détails se reporter à la notice technique)

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du **19-03-04** ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu